



# PRÉFET DE LA GIRONDE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction interdépartementale des routes  
Atlantique

Bordeaux, le 28 MAI 2026

Nos réf. :

Vos réf. :

Affaire suivie par : Olivier VERNIEUWE

olivier.vernieuwe@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 05 57 81 65 35

La directrice

à

Madame Élodie JUTEAU

Présidente de l'ASCE 86

15 rue Arthur Ranc

86000 POITIERS

## Objet : Autorisation spéciale d'absence

PJ :

En réponse à votre demande du 20 mai 2026, je vous informe que j'accorde une autorisation spéciale d'absence aux agents DIRA, qui en feront la demande, pour qu'ils puissent participer à l'assemblée générale ordinaire de l'ASCE 86 qui aura lieu le :

**mardi 9 juin 2026 de 9 h à 12 h**  
**sur le site de la DREAL Nouvelle-Aquitaine**  
**Salles Aunis/Saintonge, Rue Ranc à POITIERS**

Les agents, éventuellement élus le mardi 9 juin matin, membres du comité directeur, sont également autorisés à participer à la première réunion 2026 du bureau qui se déroulera l'après-midi du mardi 9 juin 2026.

Les participants devront en informer leurs responsables d'unités suffisamment tôt pour qu'ils puissent vérifier qu'aucune nécessité de service ne s'oppose à cette absence.

Par ailleurs je vous rappelle que les agents ne sont pas autorisés à utiliser les véhicules de service pour participer à cette réunion. En effet, toute utilisation abusive des véhicules de l'administration pourrait engager la responsabilité personnelle des agents concernés.

Vous avez également invité la directrice à assister à l'assemblée générale. Étant retenue par d'autres obligations, elle ne pourra pas y assister. Je vous prie de bien vouloir l'en excuser.

Pour la directrice et par délégation,  
Le secrétaire général



Sylvain DIEMER

Copie à : District et CEI concernés

Cité administrative  
2 rue Jules Ferry  
33090 BORDEAUX cedex  
Tél : 05 57 81 65 04  
www.dir.atlantique.developpement-durable.gouv.fr